

## Urbanisme

Le **Service Urbanisme** gère la mise en œuvre des politiques urbaines adaptées au territoire communal afin de tendre vers un développement harmonieux de son paysage urbain, concourant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Il a pour vocation d'informer et d'orienter les particuliers comme les professionnels sur les dossiers concernant l'occupation du sol Camblysien. Pour construire, démolir, agrandir, transformer, ou simplement vous renseigner, n'hésitez pas à consulter le service.

**Attention : si vous entreprenez des travaux, ceux ci doivent être déclarés (service gratuit)**

### **Quelques-unes des missions du service**

- Conseil et instruction des dossiers : le service vous accompagne dans vos projets en vous donnant les premiers éléments de réponses,
- Lieu ressources : au sein du service, vous pourrez trouver de la documentation liée aux problématiques de l'urbanisme,
- Traitement des dossiers fonciers,
- Suivi des chantiers sur le terrain,
- Surveillance des constructions et occupations du sol illégales,
- Mise en œuvre de charte (architecturale, des enseignes...) : outil qui accompagne les particuliers ou professionnels, de façon à harmoniser l'ensemble architectural de la ville, et lui donner ainsi une identité forte.
- Aider le public dans les démarches d'urbanisme.

**Effectuer une démarche d'urbanisme**

### **Recensement des besoins en raccordement de fibre optique**

La Communauté de communes Thelloise souhaite anticiper les besoins en raccordement de Fibre Optique des futurs occupants du territoire. Aussi, elle a mis en place un **formulaire de recensement que vous trouverez sur la colonne de droite.**

Ce dernier doit être rempli par tout demandeur (particulier, entreprise, lotisseur...) qui porte un projet de construction nécessitant un raccordement à la Fibre Optique et doit être retourné aux services de la [Communauté de communes Thelloise](#) soit directement dans le dossier de demande d'urbanisme, soit par mail contact@thelloise [dot] fr (contact[at]thelloise[dot]fr) ou par courrier.

### **Bon à savoir**

#### **Service Urbanisme**

Centre Technique Municipal  
Rue Isaac Newton  
60230 Chambly

#### **Horaires**

Lundi : 8h à 12h  
Mercredi : 8h à 13h  
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

#### **Uniquement sur rendez-vous**

Pour toute information ou demande de rendez-vous : **01 39 37 44 00** ou [via le formulaire suivant](#)

rgba(255,255,255,1)  
Formulaire fibre optique CCT  
Fichier  
[Formulaire recensement fibre \(.pdf - 161.94 Ko\)](#)